

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 3 (1896)
Heft: 8

Artikel: Louis Rey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

renferme de plus spontané. Ils sont en tout cas d'une grande fraîcheur et d'un charme qui se continue encore dans l'ensemble suivant : « Nous t'apportons à mains pleines, » grâce aux caresses enveloppantes de l'accompagnement.

C'est par une invocation à la paix, à la «douce» paix, que commence le solo de baryton, mais une agitation sourde s'empare bientôt de l'orchestre : « Pourtant, si l'horizon se couvrirait de nuages » et la trompette lance, comme un cri d'angoisse, le « Tout le monde à l'attaque ! » de l'armée suisse. Le chœur répond en s'écriant : « Pour toi, patrie, nous marcherons », tandis que le tambour bat une *marche* des plus fédérales. Les voix sont ici traitées avec quelque sécheresse et, si la progression harmonique — formant gradation par groupes de quatre mesures, qui débutent chacun par un accord de quarte-sixte sur *ré, mi, fa, sol* — donne l'impression très nette d'une marche en avant, elle est loin d'avoir toute la franchise d'allures et l'enthousiasme communicatif d'un peuple offrant son sang, dès qu'il entend sonner la charge, pour la défense de la patrie menacée. Au plus fort du tumulte une voix s'élève, messagère de paix et d'amour : « Amis ! n'évoquons pas de néfastes images ». L'important solo de soprano qui débute par ces mots, est une des choses les mieux venues de la partition, et nous ne serions point étonné que l'auteur eût un faible marqué pour cette page de son œuvre. Il est relié au dernier morceau, dont nous avons déjà parlé, par une sorte de prière du chœur : « O Patrie ! abrite sous tes drapeaux la Science, l'Industrie, les Arts ».

*
*
*

L'harmonisation de toute l'œuvre est faite de main de maître, voire même, comme on pouvait s'y attendre de la part d'un aussi remarquable professeur de composition que M. Otto Barblan, quelque peu *ex cathedra*. D'aucuns, peut-être n'ont-ils pas tort, trouveront son chromatisme exagéré, parce que non justifié par le sujet, qui est simple et grand. Quant à l'orchestration, elle dénote une réelle habileté et renferme quelques pas-

sages très réussis, mais il paraît presque certain qu'après cette première exécution, l'auteur la remaniera : le quatuor, généralement divisé en un trop grand nombre de parties, gagnerait à être écrit plus haut, les cuivres à se fondre mieux dans l'ensemble orchestral ; la partie instrumentale de l'œuvre se développe parallèlement à la partie vocale, sans que s'établisse une fusion où même parfois un contact suffisant ; enfin, l'auteur se résignera-t-il peut-être à retrancher purement et simplement la courte *coda* d'orchestre qui termine l'œuvre, à son grand détriment, car elle atténue l'effet imposant du dernier ensemble et contient, à la fin, deux coups de cymbales hors de proportion avec la sonorité peu éclatante des accords sur lesquels ils sont frappés.

Malgré tout, malgré les quelques imperfections que nous n'aurions pu taire sans manquer au premier devoir, la franchise, que nous imposent nos relations amicales avec l'auteur, la partition de M. Otto Barblan est une œuvre de haute valeur artistique, digne de toute notre admiration. Et non seulement elle intéressera le musicien qui voudra bien l'étudier sans parti pris, mais elle laissera une impression durable sur le public, grâce surtout au dernier morceau, dont le réalisme puissant rend à merveille ce mélange d'orgueil et d'attendrissement, d'amour et de reconnaissance qui est à la base de tout patriotisme, même le plus inconscient.

Georges HUMBERT.



LOUIS REY

Louis Rey est né à Strasbourg. Il fit ses premières études musicales au conservatoire de sa ville natale, y remporta le premier prix de violon, puis entra dans la classe de Massart au Conservatoire de Paris. Ses études étaient sur le point d'être achevées lorsqu'éclata la guerre de 1870 ; le jeune artiste s'en-

gagea dans l'armée et fut fait prisonnier. Un peu plus tard, une fois la paix conclue, L. Rey se lança résolument dans la carrière musicale; il fit partie successivement de plusieurs grands orchestres, fut engagé comme violon solo à Monte-Carlo, comme premier violon chez Lamoureux, etc.

Nommé violon solo à l'orchestre du théâtre, à Genève, L. Rey déploie en cette ville, depuis un certain nombre d'années, une très grande activité, soit comme violoniste, soit comme professeur. Il a en outre fondé une association de musique de chambre, le « Quatuor Louis Rey » dont les séances sont actuellement très courues.

Violon solo de l'orchestre de l'Exposition nationale de 1896, Louis Rey a été chargé en même temps de la direction des concerts populaires, qui se donnent journallement dans le parc des Beaux-Arts.



LA MUSIQUE A L'EXPOSITION



La publication du programme général des *Concerts symphoniques* de l'Exposition nationale a suscité, comme il fallait s'y attendre, un certain mécontentement. On remarque non seulement que, à part les œuvres classiques ou dites classiques, la jeune école française et la jeune école russe sont seules représentées, à l'exclusion des contemporains allemands, autrichiens, belges, scandinaves, italiens, mais que les compositeurs suisses y sont totalement ignorés.

La lettre que nous adresse M. E. R., de Neuchâtel, donnant un corps à ces réclamations, nous ne pouvons que nous empresser de la reproduire et ceci avec d'autant plus de plaisir qu'elle fournit à M. Gustave Doret l'occasion d'établir une fois pour toutes la situation, sans que rien puisse donner lieu à longue et stérile polémique.

GRAND-VERGER, Areuse près Neuchâtel,
le 11 mai 1896.

MON CHER MONSIEUR HUBERT.

Je viens de lire dans le dernier numéro de la *Gazette Musicale* le programme des concerts symphoniques de l'exposition nationale suisse. Il est très éclectique et contient de quoi satisfaire bien des goûts. Seulement du moment où l'on voulait faire de ces concerts des concerts d'exposition *universelle*, on aurait dû, me semble-t-il, y ménager une place aux écoles danoises et scandinaves (Svendsen et Grieg) et ne pas passer sous silence l'œuvre symphonique d'Anton Bruckner de Vienne. Mais ce sont là des chicanes d'Allemands; on ne peut pas contenter tout le monde et son père.

Par contre il me paraît au moins étrange, qu'on aille chercher jusqu'au Cambodge des harmonies pour figurer dans une exposition nationale suisse et qu'on oublie d'y donner une place aux œuvres de nos compositeurs les plus en vue habitant la Suisse. Je sais bien que nul n'est prophète en son pays, mais je ne vois pas bien la nécessité de prendre ainsi ce vieil adage à la lettre.

Vous me direz qu'il y a des noms suisses inscrits au programme: c'est vrai, mais ces Suisses-là ne sont plus guère suisses que par leur acte d'origine; ils vivent à l'étranger et de l'étranger et, comme tant d'autres, ils ne se réclament de leur nationalité suisse qu'occasionnellement, lorsqu'ils voient un avantage matériel à s'accrocher momentanément au jupon de la mère Helvétie. Personne du reste ne leur en veut de ces procédés un peu sommaires, bien au contraire, nous sommes heureux de les retrouver parmi nous de temps en temps et de suivre l'évolution de leurs talents soumis à des influences étrangères. Mais pourquoi n'a-t-on pas les mêmes égards envers les compositeurs qui vivent chez nous, qui y travaillent à l'avancement de l'art ou qui du moins y ont travaillé? Pourquoi ignore-t-on complètement F. Hegar, Hermann Goetz, Hans Huber, Joseph Lauber, Edgar Munzinger, etc? Qu'on ne vienne pas me dire qu'ils n'ont rien écrit qui vaille la peine d'être joué: la symphonie en *fa* de Goetz se joue depuis tantôt vingt ans partout en Allemagne; Hegar a cueilli des lauriers avec son oratorio *Manassé*, Huber a à son actif toute une série de compositions orchestrales qui se jouent en Allemagne, Lauber a eu un franc succès avec sa cantate « *Wellen und Wogen* » à Zurich, et avec sa première symphonie à Neuchâtel, et Edg. Munzinger a été très chaleureusement accueilli à Berlin avec une symphonie, il y a une dizaine d'années, croyons-nous.

Loin de moi l'idée de pousser à l'exclusivisme chauvin en matière artistique; je sais trop bien que nous avons tout avantage à profiter de nos voisins. Mais de là à ignorer tout ce qui s'écrit chez nous (même en admettant que cela ne soit pas au niveau des produits des usines parisiennes ou allemandes) au profit d'étrangers et cela dans une exposition nationale suisse, il y a de la marge. J'y vois même une injustice criante pour nos compositeurs suisses et dans tout autre domaine un pareil procédé ne manquerait pas de soulever des colères furibondes et des protestations indignées.

Supposons par exemple qu'on ait agi ainsi en matière de peinture. Voyez-vous nos peintres! quelle rage! quels grincements de dents! mes amis!...

Avec les compositeurs, c'est moins dangereux; ils sont si bonasses ces braves compositeurs et si absorbés dans leurs doubles-croches! Et puis, il faut tout dire, ils ne sont pas en nombre et dans ces occasions-là, lorsqu'on n'est pas en nombre on prête au ridicule. Moi-même, si j'étais